

AMERICATHEBEAUTIFUL

THE NATIONAL PARKS AND FEDERAL RECREATIONAL LANDS PASS

Les grands espaces publics américains vous offrent des possibilités de loisirs de classe mondiale

- ▶ Offrez-vous une activité de plein air
- ▶ Plongez dans l'histoire
- ▶ Observez les animaux et quelques-unes des plus grandes merveilles du monde

Qu'il s'agisse d'une descente en eau vive, d'une marche sur les traces des soldats de la guerre civile ou d'une promenade dans un véhicule tout terrain dans le désert aride, des expériences inoubliables attendent tous les visiteurs des terres récréatives fédérales et des parcs nationaux américains. Venez les découvrir par vous-même !

Un seul laissez-passer, des milliers d'opportunités

Le laissez-passer annuel *America the Beautiful*—the *National Parks and Federal Recreational Lands Annual* (La Belle Amérique—les parcs nationaux et les terres récréatives fédérales) est une manière simple et économique pour découvrir les possibilités infinies que vous offrent les terres publiques des États-Unis d'Amérique.

- ▶ Il donne accès à plus de 2 000 parcs nationaux et forêts fédérales, mais aussi à des réserves faunistiques, des sites historiques, des champs de batailles et de nombreuses autres terres fédérales.
- ▶ Il couvre les frais d'entrée ou les frais de commodité standards et il reste valable pour une année complète à partir du mois d'achat.
- ▶ Toute personne accompagnant le titulaire du laissez-passer dans un véhicule de tourisme bénéficie également de l'offre. Si les frais sont perçus par personne, le laissez-passer permet à quatre adultes d'entrer gratuitement (les jeunes de moins de 16 ans peuvent toujours entrer gratuitement).

AMERICATHEBEAUTIFUL™

THE NATIONAL PARKS AND FEDERAL RECREATIONAL LANDS PASS

AMERICA THE BEAUTIFUL

THE NATIONAL PARKS AND FEDERAL RECREATIONAL LANDS PASS

Questions fréquemment posées

Q. Le laissez-passer couvre-t-il les frais de camping ou toutes autres activités?

R. Non, un laissez-passer couvre uniquement les frais d'entrée ou de commodité standards. Le camping, l'utilisation d'un bateau, les visites ainsi que toutes autres activités engageant des frais sont à payer sur le site. Aussi, certaines installations et activités sur les terres récréatives fédérales sont gérées par des concessionnaires privés qui peuvent ne pas accepter le laissez-passer. Veuillez vérifier avec l'établissement si vous avez des questions concernant les frais et son acceptation du laissez-passer.

Q. Le laissez-passer est-il accepté dans tous les sites récréatifs fédéraux?

R. Quelques agences récréatives fédérales n'acceptent pas le laissez-passer annuel (telles que les terres gérées par le U.S. Army Corps of Engineers), et de nombreux sites récréatifs fédéraux sont déjà gratuits.

Q. Y a-t-il une réduction pour les étudiants, les personnes âgées ou les handicapés?

R. Il n'y a pas de réduction pour les étudiants. Vous devez être un citoyen américain ou un résident permanent pour pouvoir vous prévaloir des réductions réservées aux personnes âgées et à celles souffrant d'un handicap. Cependant, tout le monde peut acheter un laissez-passer annuel.

Q. Combien de personnes peuvent signer un laissez-passer annuel?

R. Deux personnes peuvent signer un laissez-passer, ils n'ont pas besoin d'avoir un lien de parenté. Un des deux signataires doit être présent pour l'utilisation d'un laissez-passer.

Q. J'ai plus de quatre personnes dans ma voiture. Combien de laissez-passer ai-je besoin?

R. Un laissez-passer couvre toutes les personnes se trouvant dans le véhicule sur les sites qui perçoivent un paiement par véhicule.

Q. Nous sommes une famille qui voyage dans deux véhicules. Est-ce qu'un laissez-passer couvre les deux véhicules?

R. Non. Un laissez-passer couvre un seul véhicule, pour deux véhicules, il faut deux laissez-passer.

Q. Qu'en est-il pour les motards qui achètent un laissez-passer?

R. Un laissez-passer annuel offre l'accès à deux motos. Si les deux personnes qui ont signé le laissez-passer arrivent en même temps sur les deux motos, le nombre de personnes sur chaque moto n'est pas important.

Q. Comment dois-je montrer mon laissez-passer dans les sites récréatifs fédéraux où il n'y a pas de personnel?

R. Vous pouvez le mettre soit au rétroviseur intérieur en utilisant une étiquette volante, soit sur le tableau de bord en s'assurant que la signature est bien visible. Si vous possédez un véhicule décapotable ou sans toit (Jeep, moto, etc.), vous pouvez obtenir un insigne que vous attacherez à votre véhicule afin qu'il serve de preuve de paiement sur les sites sans personnel.

Q. Est-ce que les laissez-passer volés ou perdus sont remplaçables?

R. Non. Vu les questions logistiques et de confidentialité, les laissez-passer ne peuvent pas être remplacés s'ils sont perdus ou volés, un nouveau laissez-passer doit être acheté.

Q. Si j'oublie d'apporter mon laissez-passer sur un site et que j'en paie un nouveau, est-il possible d'avoir un remboursement ?

R. Non, il n'est pas possible d'avoir un remboursement. Les lettres de confirmation de commande de laissez-passer, les reçus de carte de crédit et les étiquettes volantes ne sont pas valides pour l'entrée ou l'utilisation sans laissez-passer.

Agences participantes: National Park Service, US Forest Service, US Fish and Wildlife Service, Bureau of Land Management and Bureau of Reclamation.

